



Plus d'informations
sur le programme
Nature – Paysage –
Armée (NPA)

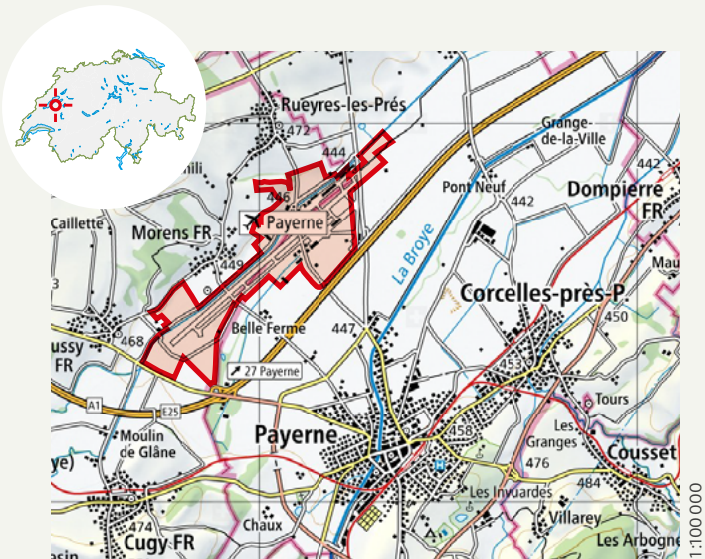
Image de couverture :
La densité d'Alouette des champs est
remarquable à l'échelle nationale.
(Bob Brewer)

photos :
Alain Maibach : 3, 4
David Külling, CCOM Nature DDPS : 1, 2, 5, 6

- **tranquillité de la faune** : fermeture à la circulation de plusieurs tronçons de routes et de chemins.
- **plantes néophytes envahissantes, ainsi que les végétaux non indigènes** : lutte permanente.
- **aménagements particuliers** : aménagement, création de dépressions favorables aux amphibiens, mise en place de tas d'épierreage pour les reptiles et les hermines et de nichoirs pour le Rougequeue noir (6) par exemple.
- **éclairages nocturnes** : limités aux activités militaires et pièces indigènes.
- **aux alentours des bâtiments** : les espèces végétales exotiques sont progressivement remplacées par des espèces indigènes.
- **surfaces internes à la clôture de sécurité** : gestion extensive des prairies, avec des fauches adaptées pour y favoriser la biodiversité tout en minimisant les risques de collisions aviaires (réduction du risque animalier).
- **clôture de sécurité** : adaptation du tracé pour garantir un accès à la faune aux surfaces boisées des collines-cavernes pour avions.
- **boisés et haies** : branches et troncs sont laissés sur place pour favoriser la microfaune.
- **haies et bosquets** : mise en place d'un entretien différencié, ce qui a permis d'accroître le nombre de territoires et d'espèces d'oiseaux comme le Bruant jaune (5).



Protection et valorisation



Terrains militaires – Oasis au milieu d'un paysage fortement exploité

Depuis 2001, le programme Nature – Paysage – Armée est mis en œuvre sur plus de 150 emplacements militaires. Le DDPS recueille les données sur les espèces et les habitats présents et les promeut dans la mesure de ce qui est possible sur ses propres emplacements. Sur chaque emplacement, les utilisations militaires, agricoles et récréatives sont conciliées avec les valeurs naturelles. Le maintien et l'entretien des habitats dignes de protection sont ainsi réglementés. Un suivi est réalisé afin de garantir la réussite du programme.

Cet engagement du DDPS en vaut la peine ! La comparaison entre le Monitoring de la biodiversité suisse et celui du DDPS le prouve. Les milieux naturels dignes de protection cartographiés sur les places d'armes, de tir et d'aviation y sont plus abondants que dans le reste du pays. L'une des conséquences est que les espèces d'oiseaux et de plantes observées sont plus fréquemment sur la Liste rouge des espèces menacées que la moyenne nationale. En outre, la grande majorité des espèces d'oiseaux typiques des zones agricoles sont plus courantes sur les sites militaires que dans les zones rurales voisines.

Contact

Forces Aériennes, Base aérienne de Payerne,
Commandement de la BA, CH-1530 Payerne
+41 58 466 21 11, base-aerienne-payerne.lw@vtg.admin.ch

80.232.27 500 08.21

Réserve naturelle

Base aérienne de Payerne



NATURE,
PAYSAGE
ET ARMÉE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS

ARE
PROTEGEE
SUISSE
TERRITORIUM
DA
SCHUTZ
SUISSE
AREA
PROTEGIDA
SUISSE
TERRITORIUM
DA
SCHUTZ
SUISSE

La Base aérienne de Payerne est née en 1919. Aujourd'hui principale place des Forces aériennes suisses, elle s'est progressivement développée en direction du sud (1), nécessitant la correction de la Petite-Glâne à plusieurs reprises. Cette dernière est encore habitée par la Calopteryx éclatant (2). Bien que dévolue aux grandes cultures, la plaine environnante abrite des cordons boisés, des haies et des bosquets, permettant à la grande faune, principalement chevreuils (3) et sangliers, d'y être bien présente. Toute la partie sud de la piste, est traversée par un corridor de déplacement de faune d'importance régionale. Paradoxalement, le site est progressivement devenu un espace de « tranquillité » pour la faune. Par exemple, la densité d'alouette des champs (photo titre) est remarquable avec plus de 18 territoires par km². Sous le village de Morens, dépressions humides et fossés accueillent le Crapaud calamite (4). Les inventaires ont aussi montré la présence de plusieurs territoires de faucons crécerelles et autres rapaces, ainsi que d'effraies des clochers (3), friands des petits mammifères habitant les prairies attenantes aux pistes. Les chevreuils utilisent les bosquets qui couvrent les « cavernes » pour avions, les lièvres se réfugient dans les herbages, les renards et blaireaux creusent leurs terriers dans les flancs de ces collines-abris pour avions. Cependant, cette richesse biologique peut engendrer certains problèmes pour les activités aériennes, en augmentant le risque de collisions avec les avions. Une voiture de piste parcourt au besoin les abords de la place d'aviation afin d'en éloigner les oiseaux.

